

Sécurité incendie de la ville de Mercier : la ville de Mercier est fière du travail effectué par ses pompiers

Mercier – 18 mai 2017 - Afin de répondre à des préoccupations exprimées par un citoyen relativement à la performance du service de sécurité incendie de la ville de Mercier (SSIM), il nous apparaît important de porter à la connaissance de nos citoyens les informations suivantes.

Dans un premier temps, il faut préciser que le SSIM a adhéré en 2014 au schéma de couverture de risques de la MRC du Roussillon et rencontre la totalité des objectifs qu'il s'est alors fixés.

Aussi, le SSIM fait partie depuis de très nombreuses années de la plus grande entraide de services de sécurité incendie au Québec en étant membre de l'entente intermunicipale des grandes seigneuries qui regroupe plus de 20 services incendie en Montérégie.

De plus, afin d'optimiser le temps de réponse aux appels et plus particulièrement pour les risques plus élevés tels que les résidences de personnes âgées, les écoles et l'hôpital Anna-Laberge, les villes de Châteauguay/St-Isidore et Mercier ont convenu d'une entente multi casernes en début de 2017. Cette entente permet une réponse simultanée des pompiers des services de sécurité incendie sur l'ensemble de leur territoire.

Dans un deuxième temps, nous répondrons aux préoccupations plus spécifiques qui ont été soulevées dernièrement.

La première préoccupation exprimée concerne le temps de réponse aux appels qui serait trop long et occasionnerait ainsi des risques accrus pour la vie et les biens de nos citoyens. Il faut tout d'abord indiquer que le schéma de couverture de risques demande que 10 pompiers soient arrivés sur les lieux d'un incendie dans un délai de 15 minutes afin d'être conformes à ses règles. Ainsi, lors des cinq derniers incendies de bâtiment ayant entraîné des dommages importants, il y a lieu de considérer que l'objectif de l'arrivée de ces dix pompiers en 15 minutes a été atteint dans tous les cas. Qui plus est, plusieurs facteurs peuvent influencer l'ampleur des dommages à une propriété.

À titre d'exemple, le délai d'appel à la centrale 911 est le premier élément qui enclenche le processus d'intervention des pompiers. Dans le cas d'un des incendies, des photos du bâtiment en flamme ont été publiées sur Facebook (voir photo ci-jointe) avant même que l'appel au 911 soit effectué. Il va sans dire qu'il est important d'aviser le 911 dans les meilleurs délais afin de maximiser l'intervention de nos pompiers.



La deuxième préoccupation soulevée est en regard du nombre de pompiers qui sont disponibles pour répondre aux appels. Comme mentionné précédemment, pour les cinq derniers incendies de bâtiment, les effectifs suffisants sont arrivés à l'intérieur des délais prescrits dans tous les cas. Il faut rappeler que la ville de Mercier compte 32 pompiers au total et qu'une garde permanente en caserne de quatre pompiers de 06h à 18h est assurée et de deux pompiers de 18h à 06h le matin. En comparaison, aucune autre ville de la MRC, exception faite de Châteauguay, ne compte autant de pompiers de garde en caserne malgré leur population plus élevée dans de nombreux cas (voir tableau adjacent).

Ville	Population 2017	Du lundi au vendredi				Samedi et dimanche			
		Jour		Soir		Jour		Soir	
		Pompiers	Heures	Pompiers	Heures	Pompiers	Heures	Pompiers	Heures
Mercier	13 152	4	6 h00 à 18h00	2	18h00 à 6h00	4	6 h00 à 18h00	2	18h00 à 6h00
Léry	2 438	Aucun pompier en caserne							
Châteauguay	48 741	9 pompiers et 1 chef en tout temps							
St-Isidore	2 717	Aucun pompier en caserne / desserte par la Ville de Châteauguay							
St-Constant	27 722	5	6h00 à 19h00	2	19h00 à 6h00	2	6h00 à 19h00	2	19h00 à 6h00
Ste-Catherine	17 267	4	6h00 à 19h00	Aucun de nuit		Aucun la fin de semaine			
Candiac (20 987) -Delson (7 627)	28 614	4	6h00 à 22h00	Aucun de nuit		4	6h00 à 22h00	Aucun de nuit	
Laprairie	24 948	4	6h00 à 22h00	Aucun de nuit		4	6h00 à 22h00	Aucun de nuit	
St-Philippe (6 495) - St-Mathieu (1 998)	8 493	4	6h00 à 22h00	Aucun de nuit		Aucun la fin de semaine			

La troisième préoccupation est liée aux activités de prévention qui, semble-t-il, pourraient être insuffisantes. À cet égard, il convient de noter que toutes les attentes définies au schéma de couverture de risques sont atteintes sur le plan quantitatif et dépassées sur le plan qualitatif.

En conclusion, s'il est vrai qu'en 2012 le taux et la rapidité de réponse des pompiers n'étaient pas dans les normes du schéma de couverture de risques, auquel la ville n'avait d'ailleurs pas encore adhéré, la situation d'aujourd'hui reflète une réponse optimale aux objectifs du schéma dans tous les aspects.

Nous pouvons affirmer avec fierté que les membres de notre service de sécurité incendie sont des plus professionnels, tant par leur compétence, leur formation continue que par leur volonté de protéger la vie et les biens des citoyens de la ville de Mercier et pour tout cela, nous tenons à les remercier sincèrement.

La sécurité de nos citoyens est notre priorité.

-30-

Source : Direction des communications et des technologies de l'information

450 691-6090 poste 235